

Rédaction



La tempête sur le bord de mer

Lors des tempêtes de la fin novembre en 2014, sur la côte d'Azur, plusieurs coups de mer ont eu lieu. Le bord de mer a été fermé, le littoral a été dévasté...

Imagine que tu es journaliste. Raconte ce fait divers comme si tu écrivais un article de journal. Aide-toi de l'article ci-contre et des images. Tu ne dois pas écrire à la 1^{ère} personne.

Tu feras 4 paragraphes :

- 1) tu décriras la situation (la tempête : le vent, de la hauteur des vagues, jour et lieu)
- 2) tu citeras des témoignages entre guillemets,
- 3) tu parleras des conséquences
- 4) tu expliqueras comment et quand la route sera rouverte.



Grille d'évaluation

Ton texte parle d'une tempête et d'un coup de mer

Tu as respecté les 4 paragraphes avec leur contenu.

Ton texte n'est pas écrit à la 1^{ère} personne du singulier.

Tes phrases sont courtes, elles ont des majuscules et des points et des guillemets pour citer les témoignages.

Tu as fait attention à l'orthographe des mots, tu as cherché ceux que tu connaissais pas et tu t'es relu.

Ton écriture est bien formée et le texte est soigné, sans ratures. Tu as sauté des lignes.

SAVOIE ■

Facteur en panne de vélo : quatre jours sans courrier à Bellecombe

Chambéry. — Trois cent soixante six foyers du hameau de Bellecombe à Aigueblanche ont été privés pendant quatre jours de courrier : le vélo du facteur était cassé, le facteur malade et l'administration refusait de changer l'engin vieux de 7 ans.

« Le facteur a plusieurs fois fait sa tournée à pied, puis, il nous a prévenu que si l'administration ne voulait pas changer son vélo, il se mettrait à l'assurance », a déclaré une habitante privée de courrier du jeudi 23 au lundi 27 mai. Une pétition a été largement signée et mardi 28, un facteur remplaçant a fait la tournée de 10 km en voiture.

L'administration des postes a expliqué qu'elle avait pour règle de donner un vélo à ses préposés tous les 10 ans avec une indemnité mensuelle pour l'entretenir. Le facteur confronté à un problème de réparation important n'a pas voulu payer la réparation avec son indemnité.

Pour compliquer le tout, une vague de congés maladie avait privé l'administration de remplaçants disponibles et de volontaire rétribué en heures supplémentaires pour remplacer le facteur défaillant.

Le Dauphiné Libéré 30/5/91

